

CIGEO

Enquête publique DUP - Demande d'Utilité Publique - en vue de la DAC - Demande d'Autorisation de Création

Qui sommes nous ?

Association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir un développement qui permette à chaque être humain de vivre dignement dans un environnement sain, et à participer démocratiquement à la vie publique.

Nos actions : veiller à ce que les décisions prises aujourd'hui ne génèrent pas de nuisances irréversibles pour les générations futures. Les choix en matière de production d'énergie et leurs conséquences à long terme sont au cœur de nos réflexions.

Rappel de nos précédentes interventions publiques à ce sujet

- ✓ **Conférence débat - 15 septembre 1999** (en partenariat avec l'UFC-Que choisir)

Nécessité d'un débat démocratique. L'enfouissement profond est-il réversible ? Quels coûts à long terme ?

- ✓ **Cahier d'acteur 2006**

Un développement durable passe-t-il par un EPR ? Opportunité et impacts du projet : trop de secrets à ce sujet

- ✓ **Article dans notre journal Bouffée d'air n° 86 - premier trimestre 2006**

Déchets nucléaires et loi Bataille, qu'en est-il ?

- ✓ **Cahier d'acteurs 2013**

Entre déni et pari « *le choix inavoué de l'oubli après fermeture du site* »

- ✓ **Consultation Programmation Pluriannuelle de l'Énergie - 2018**

Qui décide sur quoi ? A quels moments et dans quelles instances ? Avec quels outils de suivi ?

- ✓ **Cahier d'acteurs 2019**

Notre choix éthique, la sûreté active « *conservation de la mémoire en continu et surveillance illimitée* »

- ✓ **Concertation 5ème PNGMDR 2021**

Les déchets sont là - il n'est plus question de surseoir à l'impérieuse nécessité de leur gestion : dix points d'alerte

Il est évident que nous ne changeons pas d'avis car ces enquêtes successives ne proposent toujours pas d'alternatives à l'enfouissement.

Il serait temps pourtant

- ✓ pour le stock en cours, d'étudier déjà « option à sec »
- ✓ pour accueillir les déchets à venir, de rechercher de nouvelles solutions car ce premier centre d'enfouissement serait probablement insuffisant.

L'avis de l'autorité environnementale renforce notre inquiétude globale et nous conforte dans la nécessité de l'exprimer.

Les points suivants nous paraissent essentiels :

- ✓ la surveillance à long terme impliquant la mémoire des lieux pour des millénaires
- ✓ le fonctionnement en mode dégradé ou en situation accidentelle de l'ensemble des installations
- ✓ les enjeux géologiques liés aux chantiers, au fonctionnement des installations et aux aléas naturels pendant la phase d'exploitation et au delà
- ✓ les risques de contamination de l'air, des eaux, des sols dont ceux dus aux versées contenant arsenic et uranium, non évoqués jusqu'à présent à notre connaissance.
Des conséquences sur la santé humaine sont à craindre

- ✓ la protection de la biodiversité, tout particulièrement zones humides, continuités écologiques, bois Lejuc...

Les déchets sont là et nous avons le devoir de les gérer avec le maximum de sûreté, et en préservant les possibilités d'amélioration qui pourraient intervenir dans le futur.

Parallèlement nous devons prévoir de ralentir et même arrêter leur production : c'est pourquoi EDA demande que soit organisé un débat démocratique, et non plus seulement à nouveau formel, pour décider de l'avenir de l'industrie électro-nucléaire.

Ce sujet essentiel trop longtemps occulté mérite enfin une large audience. Pour notre part nous estimons que la décision d'arrêter cette forme de production d'électricité doit être prise dès maintenant, et qu'un programme de fermeture progressive des réacteurs doit être mis en chantier.

Le concept même de sécurité passive nous semble relever davantage du pari que d'un choix raisonnablement étayé. Sa mise en œuvre concrète se heurte à tant d'incertitudes que bien loin de garantir la protection des générations futures, elle fait au contraire peser sur elles des risques inacceptables d'un point de vue éthique.

Nous ne reprendrons pas la liste de ces incertitudes, que nous avons déjà exposées lors de nos précédentes contributions publiques, comme d'ailleurs de nombreuses autres organisations.

Si les mots ont un sens, et ne recouvrent pas seulement une nécessité administrative, nous refusons de « déclarer d'utilité publique » ce projet d'enfouissement profond de déchets hautement radioactifs.

www.eda-lille.org - anita.villers@free.fr

le 11 octobre 2021